

## **20210312 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/30834/en-bretagne-mobilisation-inedite-de-marins-pecheurs-pour-un-matelot-senegalais-menace-d-expulsion>

### Grand angle



Papa N'diaye, pêcheur sénégalais travaillant en Bretagne, à côté de Charles Braine, président de l'association Pleine Mer. Crédit : Twitter / Association Pleine Mer

## **En Bretagne, mobilisation inédite de marins pêcheurs pour un matelot sénégalais menacé d'expulsion**

Par [Charlotte Oberti](#) Publié le : 12/03/2021

Papa N'diaye, pêcheur sénégalais de 41 ans, est sous le coup d'une procédure d'expulsion en France après avoir été condamné par la justice en 2020. Intégré en Bretagne, cet homme bénéficie du soutien de marins pêcheurs, déterminés à aider cet "excellent matelot".

Papa N'diaye est énervé. Ce marin pêcheur sénégalais de 41 ans, en France depuis 2014, en a assez de devoir se battre avec l'administration. "Je suis en CDI, j'ai un appartement, j'ai un patron qui envisage un futur avec moi et qui dépend beaucoup de moi. Mais je suis malgré tout menacé d'expulsion", lance-t-il, amer.

Jusqu'en mars 2021, la vie que Papa N'diaye s'était créé dans le Finistère, en Bretagne, semblait se dérouler à merveille. Arrivé légalement en France après avoir reçu une proposition de travail sur un chalutier, il avait d'abord vécu à Boulogne-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, avant de s'implanter à Guilvinec, en Bretagne. Il travaille actuellement sur un bateau de pêche artisanal en tant que spécialiste du congre, long poisson qui ressemble à une murène.

Pêcheur depuis toujours, il vivait de son savoir-faire, partageant son temps entre les virées en mer et les courtes escales sur terre. En 2017, il s'était même marié avec une Française. Cette union avait modifié son statut, passant d'un permis de séjour pour raisons de travail à un titre relevant de la "vie privée et familiale". L'année dernière, il avait entamé des démarches pour une carte de résident.

Mais en mars 2020, l'épouse de Papa N'diaye a déposé plainte contre lui. L'homme sera par la suite condamné à 300 euros d'amende pour violences conjugales : il a été reconnu coupable d'avoir insulté et bousculé sa femme. "Il ne lui a pas porté de coups mais il n'aurait de toute façon pas dû faire ce qu'il a fait", commente son avocat, Me Jean-Marc Le Crane. "Cette histoire a suffi à tout déclencher. Six jours après le dépôt de plainte contre lui, la préfecture prenait une première mesure d'expulsion."

## **"Il a de l'avenir ici, avec moi, son patron"**

Depuis, Papa N'diaye est sous le coup d'une OQTF, la seconde en date. Son titre de séjour pour vie privée et familiale est arrivé à expiration et sa nouvelle demande de visa de travail est au point mort. Tous les matins, il doit aller pointer à la gendarmerie de Guilvinec. "Pourquoi on ne m'envoie pas en centre de rétention administrative puisque j'ai une OQTF ?", peste l'intéressé d'un ton provocateur, pour relever l'absurdité, selon lui, de la situation.

Finies désormais les longues journées au large pour le travail. "Ses convocations à la gendarmerie modifient complètement notre manière de travailler", explique Kevin Le Fourn, son patron depuis près de deux ans, avec qui il forme un binôme en mer. "Il a une épée de Damoclès au-dessus de la tête, il ne sait pas où il va ni de quoi son avenir sera fait, ça le perturbe énormément. Je le vois bien qu'il a peur", poursuit-il.

Kevin Le Fourn, lui aussi, a peur. Dans un milieu professionnel en tension qui ne soulève plus l'enthousiasme, en raison des conditions de travail difficiles et des horaires peu compatibles avec une vie de famille, ce gérant d'entreprise avait fini par trouver chaussure à son pied avec Papa N'diaye, qualifié "d'excellent matelot".

"J'ai testé une dizaine de gars avant lui mais aucun ne tenait. Je suis très content de Papa N'diaye. Il est très compétent, l'effort ne lui fait pas peur et on s'entend très bien", assure-t-il, aujourd'hui inquiet pour son propre futur professionnel. "J'ai des projets pour d'autres bateaux avec lui. Il a de l'avenir ici, avec moi, son patron."

## **Cagnotte et pétition**

Le cas de Papa N'diaye a trouvé un écho particulier parmi la communauté de marins pêcheurs du Finistère. Ces derniers ont lancé une cagnotte pour lui permettre de payer ses frais d'avocat, et une pétition circule.

"Des relations très fortes se sont développées entre ces personnes. Les marins sont limite en pleurs au téléphone", commente Thibault Josse, salarié de l'association Pleine Mer, qui a été sollicitée par des marins pêcheurs souhaitant relayer cette affaire. "C'est assez inédit d'avoir une telle mobilisation dans le milieu de la pêche", où les thèses d'extrême-droite trouvent un terrain fertile.

"Je ne suis pas raciste, tout le monde a droit à sa chance et tout le monde a le droit de travailler", estime de son côté Kevin Le Fourn.

Alors que la Bretagne est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre dans le monde de la pêche depuis plusieurs années, un accord conclu en 2006 entre la France et le Sénégal, visant notamment à faciliter la délivrance de titres de séjour salarié aux travailleurs sénégalais dans certains secteurs, dont celui de la pêche, est entré en vigueur en 2009.